

■ **TIDURA SA en liquidation**, à Fribourg, toutes études techniques, économiques, financières, etc. (FOSC du 20.06.2002, p. 7). Par ordonnance du 20.09.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a révoqué le jugement de faillite prononcé le 15.04.2002. En conséquence l'inscription de la société est rétablie comme ci-devant (FOSC du 20.06.2002, p. 7). Nouvelle raison sociale: **TIDURA SA**.

Journal no 2079 du 30.09.2002
(00671848 / CH-217.1.000.399-4)